

LOURDES 2026

Du 2 au 8 Août 2026

ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL : Monseigneur Jean-Luc BOUILLERET



**« JE TE SALUE, MARIE, COMBLÉE DE GRÂCE,
LE SEIGNEUR EST AVEC TOI »**

Cette année nous nous laisserons guider par le récit de l'Annonciation comme boussole et contemplerons Marie au seuil de son incroyable aventure de foi, au tout début de sa confiance absolue en la volonté de Dieu.

Entrons avec elle dans la maison de Nazareth. Ouvrons notre cœur à la Parole.

Pèlerinage en autocar Grand Tourisme au départ de :

Pontarlier/Etalans/Luxeuil/Vesoul / Rioz / Besançon /Montferrand le château.

Hébergement en pension complète, chambre double ou simple

NOTRE PROGRAMME

Dimanche 2 août

19h00 : Départ en bus depuis le lieu choisi vers Lourdes

Lundi 3 août :

Petit déjeuner – Installation

Visite du sanctuaire et repas à l'hôtel –

Repas à l'hôtel

MESSE d'ouverture à 14h30 (Basilique du Rosaire) suivi de la photographie.

16h : Passage à la Grotte en Diocèse

17h : Visite commentée de la maquette de Lourdes à l'époque de Bernadette et de son musée.

19h30 : repas et nuit à l'hébergement

Mardi 4 août :

9h00 : marche diocésaine « sur les pas de Bernadette... » pour arriver jusqu'à l'église paroissiale

10h30 : MESSE à L'église paroissiale du Sacré-Cœur

12h : repas à l'hébergement

15h30 : Chapelet à la grotte

16h 15 : célébration du GESTE DU ROCHER

17h : passage à la grotte avec les malades

19h00 : Repas à l'hébergement

20h30 : PROCESSION MARIALE

Mercredi 5 août :

9h30 : Messe internationale en la Basilique Pie X

11h30 : Départ pour le REPAS A LA CITE SAINT-PIERRE

14h00 : visite commentée / temps personnel

15h00 : arrivée de l'Hospitalité

16h00 : célébration pénitentielle à la Basilique de verdure en Diocèse

19h00 : Repas à l'hébergement

20h00 : Veillée de prière à la chapelle de l'Adoration

Jeudi 6 août :

6 h : Chemin de croix des Espélugues avec les hospitaliers

10h : MESSE A LA GROTTTE

11h15 : passage à la grotte

14h30 : GESTE DE L'EAU aux piscines

17h00 : PROCESSION EUCHARISTIQUE

19h : Repas à l'hébergement

20h : PROCESSION MARIALE

Vendredi 7 août :

9h00 : matinée conviviale avec les malades et hospitaliers

10h30 : Chemin de croix dans la prairie suivie du GESTE DE LA LUMIERE et dépôt du cierge

Temps libre

16h30 : MESSE D'ENVOI (Basilique du Rosaire)

Temps libre

19h30 : Repas et départ pour la Franche-Comté

Samedi 8 août : 7h30 Arrivée à Montferrand puis autres destinations

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Prix forfaitaire par personne : 520€

Supplément chambre individuelle : 110€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 juin 2026 (après cette date nous consulter)

Nous indiquer si vous avez des difficultés de déplacement, des allergies...

CE PRIX COMPREND

- ✓ La mise à disposition d'un autocar climatisé de 51 places pour tous trajets et transferts.
- ✓ Le séjour en pension complète.
- ✓ Les entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme.
- ✓ Les assurances multirisques : assistance, rapatriement, bagages.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ✚ Les autres boissons et les autres repas.
- ✚ Les dépenses personnelles.
- ✚ Les quêtes lors des messes et pourboires.

CE PRIX A ETE CALCULÉ

Sur la base des tarifs connus à ce jour. Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction de la variation du cours de la devise, des tarifs connus à ce jour, et de l'effectif du groupe.

CONDITIONS D'ANNULATION

- A plus de 30 jours du départ, toute annulation entraine des frais de dossier de 50€.
- Jusqu'à J-30 (30 juin 2026), si la personne qui annule est remplacée, alors pas de frais d'annulation, sinon les frais sont de 25% du prix total, soit 130€.
- Jusqu'à J-15 (14 juillet 2026), si la personne qui annule est remplacée, alors pas de frais d'annulation, sinon les frais sont de 50% du prix total, soit 260€.

RESPONSABILITES :

Du service des Pèlerinages : ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que les tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge de pèlerin.

Du Pèlerin : Il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : validité du passeport ou de la carte d'identité nationale. Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement.

*Ô Marie, nous tournons vers toi
notre regard et nous te rendons grâce,
car c'est précisément dans ta réponse humble et courageuse :
« Voici la servante du Seigneur ;
qu'il me soit fait selon ta parole »,
que tu as permis à Dieu de se faire homme.
Donne-nous aussi, ô Marie,
de répondre chaque jour
à l'appel du Seigneur par un « Oui » humble et fort,
afin que notre pauvre vie puisse devenir,
par la puissance de ton Fils
et par l'action de l'Esprit Saint,
un lieu où Dieu demeure
et un instrument pour le salut de tous.*

*Saint Paul VI, pape
Angelus, 25 mars 1975*

